

Entrée/sortie d'une zone confinée sur un chantier amiante

OBJECTIFS

Connaître l'amiante en tant que produit et ses effets sur la santé.
 Identifier les EPI et les documents nécessaires pour entrer en zone confinée.
 Savoir mettre en œuvre, contrôler et entretenir son APR (appareil de protection respiratoire).
 Savoir réaliser les actions d'entrée/sortie de zone et de décontamination.

TYPE DU PUBLIC

Travailleurs intervenant dans le cadre d'un chantier du bâtiment ou de génie civil (exemples : coordonnateur SPS, maître d'œuvre, médecin du travail), sans avoir une action directe sur le matériau contenant de l'amiante.

PRÉREQUIS

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.
 Aptitude médicale au poste de travail.

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

- > **Méthodes pédagogiques**
 Alternance d'exposés et de pratique.
 Mises en situation sur des plates-formes pédagogiques adaptées à la nature des activités exercées par les stagiaires et sur les 3 niveaux de risques.
- > **Moyens techniques**
 PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.
 Plateforme pédagogique représentative de différents métiers, équipements de protection individuelle et collective.
- > **Moyens humains**
 Formateur qualifié, préventeur et intervenant sur des missions de prévention du risque lié à l'amiante.

ÉVALUATION

La formation n'entre pas dans le processus du dispositif de formation de l'arrêté du 23 février 2012. Il n'est pas prévu la délivrance d'une attestation de compétence. Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.
 Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

CONTENU

- > **Généralités** : le produit, les risques pour la santé
- > **Les objectifs des 3 grands axes de la réglementation**, focus sur la notice de poste, le suivi de l'exposition, les mesures d'empoussièrément

SUR LA PLATEFORME :

- > **Présentation d'une installation de chantier amiante** (zone d'approche, zone de travaux, différentes installations de décontamination, ...)
- > **Présentation des moyens de protection collective et des équipements de protection individuelle**
- > **Pour les appareils de protection respiratoire** : présentation des règles d'utilisation, d'entretien et des limites d'efficacité
- > **Présentation des procédures avec mise en situation** :
 D'entrée et de sortie de zone (habillage/déshabillage)
 De décontamination du personnel et du matériel

MODALITÉS

Durée : 1 jour (7h) en présentiel.
Prix : nous consulter.